



PREFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer
de Gironde*

Service maritime et littoral

Unité gestion de l'espace maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
N° 19/2012**

Arcachon, le 30/08/12

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, le **samedi 1^{er} septembre 2012**, entre 22h 30 et 23h 45 , à Claouey – commune de Lège Cap-Ferret – le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques immatriculés seront interdits dans la zone de tir dont les coordonnées GPS WGS 84 sont :

1° 10,429141 44° 44,656074

La distance à respecter est de 160 mètres.

La durée de sécurité, pendant laquelle la zone de sécurité doit être libre de toute présence humaine ou matérielle, est d'une heure et quinze minutes à compter de l'heure du début de tir.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Constance Fabre
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages